

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Elève contact à risque école Les Tilleuls, Mézières sur Seine

Je soussigné(e) :

demeurant :

représentant légal de :

atteste sur l'honneur :

- que mon enfant a réalisé un autotest le et que son résultat est négatif.
- m'engager à réaliser un autotest 2 jours après ce premier autotest, soit le [date de l'autotest à J2], et 4 jours après ce premier autotest, soit le [date de l'autotest à J4].
- m'engager à ne pas conduire mon enfant à l'école si l'un des tests (J2 et J4) est positif¹ ou s'il présente des symptômes évocateurs de la Covid-19.

Cette attestation sur l'honneur permet d'accéder aux activités scolaires et périscolaires.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le

Signature

.....

¹ En cas d'autotest positif, le résultat devra être confirmé par test antigénique ou PCR.